



Compte rendu CONSEIL MUNICIPAL du Mardi 30 AVRIL 2019

Date de Convocation : 23/04/2019

Membres afférents au Conseil Municipal : 63
Membres en exercice : 59
Membres présents : 35
Membres qui ont pris part à la délibération : 38

L'an deux mille dix-neuf, le trente avril à 20 h 15, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni en nombre prescrit par la Loi, dans la Salle Blineow, sous la présidence de :

M. Philippe LAGALLE

Mme France HEBERT, M. Gérard GEHANNE, Mme Carine BRION, M. Michel DURAND,

Mme Gaëlle ROUSSELET, M. Michel GALLET.

M. Paul CHANDELIER, M. Didier LAUNAY, M. Jacques COLLIN, M. Jean-Claude LECLERC,

M. Didier MAZINGUE,

M. Bernard SAUVAGE,

M. Benoît BIED-CHARRETON, M. Pascal MAGLOIRE, Mme Françoise LELANDAIS,

M. Stéphane SCelles, Mme Evelyne MARIQUIVOI-CAILLY,

Mme Catherine COUSIN,

M. Jacques LEPLEUX, M. Eric DELACRE, M. Guillaume ANTY, Mme Françoise LECOUSIN,

M. Gérard MACE,

Mme Estelle BERTRAND, M. Gilbert LOREL, Mme Sophie LOQUET, M. Daniel LEPOULTIER, M. Sylvain BINET, Mme Michèle COULAND,

M. Maurice SAVIGNY, Mme Nadine RONDEL, M. Dominique GASPARI, M. Gérard BRAILLY, Mme Anne GALLOUX,

ABSENTS EXCUSES : - Mme Line BARA, M. Guy BIZET, M. Gilbert MARGUERITE, M. Pascal MARIE

ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES AYANT DONNE POUVOIR : 3

MANDANT	MANDATAIRE
Mme Catherine BONNICARD	Mme France HEBERT
Mme Elisabeth CLERIS	Mme Carine BRION
M. Dominick LEMULLOIS	M. Jacques COLLIN

ABSENTS : Mme Christelle BIZET, Mme Aline BOUET, M. Arnaud DUPARC, M. Laurent GALLIER, M. Jacques GASNIER, M. Patrick HAMELIN, Mme Marjolène LANGEVIN, Mme Annick LELIEVRE, Mme Marie-Céline HUCK, Mme Catherine DOUCHET-LEMOINE, M. Jean-François LERICHE, M. Pierre MONY, Mme Sophie MOREL, M. Mickaël MOUNIER, M. Jean-Philippe MUZARD, M. Pierre OPDERBECK, M. Olivier PRINS,

Mme C. BRION a été élue secrétaire de séance.

Ordre du Jour :

1^{ère} Partie : Délibérations

- Dénomination des rues sur la commune de Caumont Sur Orne en vue de la numérotation des habitations.
- Attribution de subvention à :
 - l'association Tennis Club Harcourtois.
 - l'association pour la Promotion du Cheval de Trait en Suisse Normande.
- Demande de subvention au titre des amendes de police.
- Ressources humaines : création emploi PEC

2^{ème} Partie : Sujet d'ordre général

- Activités du Conseil Municipal Jeunes

3^{me} Partie : Rapport des Commissions/Questions Diverses

- Commission environnement – collecte des produits phytosanitaires
- Point « ma ville mon Projet »
- Organisation élections européennes du 26 mai

Approbation du compte rendu de la séance précédente : le compte rendu est approuvé à l'unanimité après les modifications demandées concernant les représentations de certains membres du conseil au sein des associations. (n'ont pas pris part aux votes P Magloire et F Lecousin)

Dénomination des rues sur la commune déléguée de Caumont sur Orne en vue de la numérotation des habitations :

La commune déléguée de Caumont Sur Orne a proposé de donner les appellations suivantes aux différentes rues, chemins et impasse situés sur la commune

Le Conseil Municipal, après exposé, à l'unanimité, décide de délibérer sur les dénominations figurant sur les plans annexés et concernant :

- 3 rues : rue du moulin à huile, rue Saint-Sulpice, rue du vieux honnier
- 6 chemins : chemin des forestiers, chemin de la serverie, chemin du cul de l'oiseau, chemin de la bruyère, chemin des rivières, chemin du vaubosc
- 1 impasse : impasse du Trianon

Un arrêté sera pris pour numéroter les habitations.

- Subvention Tennis Club Harcourtois :

Après exposé des recherches de financements de l'association TCH, Tennis Club Harcourtois, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Décide pour l'année 2019, d'accorder à l'association une subvention de 400 €

- Autorise les écritures comptables correspondantes :

D c/6574 +400

D c/022 +400

Subvention à l'Association pour la Promotion du Cheval de Trait en Suisse Normande

Afin d'aider l'association qui organise du 21 au 25 Août 2019, « Les journées Internationales du Cheval de trait », en suisse normande-Cingal

Le conseil municipal, après exposé, à l'unanimité, en plus de l'aide technique apportée par le personnel des services techniques, décide

- de voter une subvention de 1 000 € à l'association pour l'organisation de cette manifestation qui se déroule pour partie à Thury Harcourt.

Inscriptions budgétaires :

D c/6574 +1 000

D c/022 + 1 000

Demande de subvention auprès du Département au titre des amendes de police-

Monsieur le Maire rappelle qu'un dossier de demande de subvention amendes de police (subvention pouvant aller jusqu'à 40 % de 60 000 € HT) peut-être constitué pour des travaux de sécurité.

En 2018, la commune a présenté un dossier au titre du giratoire de Notre Dame qui n'a pas reçu d'aide immédiate en 2018 mais pour lequel la commune a obtenu l'autorisation d'effectuer les travaux dans l'attente d'une présentation en 2019

En conséquence il est proposé de présenter ce dossier giratoire Notre Dame complété par les travaux de peinture et bordures de trottoirs boulevard du 30 juin ainsi que pour les trois rues de Beauvoir qui devraient être retenues par la CCCSN au titre de la voirie 2019.

Le conseil municipal, après exposé, à l'unanimité, décide :

1) de procéder aux travaux sous réserve du financement

2) de solliciter une subvention au titre des amendes de police au Président du Conseil Départemental.

3) s'engage :

- à financer sur le budget de la commune, le reste de la dépense

- à entretenir ultérieurement à ses frais, les trottoirs, bordures et caniveaux, regards et conduites d'assainissement,

- à garantir le département contre toute réclamation éventuelle des propriétaires et riverains du fait de l'exécution des travaux.

A l'occasion de l'exposé concernant les travaux rue du Parc et aux abords des écoles, plusieurs membres du conseil, riverains précisent que le problème du stationnement non autorisé persiste et signalent des incivilités (contre sens rue legardeur etc...)

Une demande auprès de la gendarmerie sera faite afin de faire respecter le plan de circulation dès que les travaux de marquage seront terminés.

MISE EN PLACE D'UN CONTRAT PARCOURS EMPLOI COMPETENCES, PEC – services techniques -

Dans le cadre du dispositif parcours emploi compétences, je vous propose de créer un emploi dans les conditions ci-après, à compter du 2 mai 2019.

Le parcours emploi compétences est prescrit dans le cadre d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi.

Ce contrat est un contrat aidé, réservé à certains employeurs, en particulier les collectivités territoriales et leurs regroupements.

Ce contrat s'adresse aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi.

L'autorisation de mise en œuvre du contrat d'accompagnement dans l'emploi est placée sous la responsabilité du prescripteur agissant pour le compte de l'Etat (Pôle emploi).

Le Maire propose, donc de l'autoriser à intervenir à la signature de la convention avec Pôle emploi et du contrat de travail à durée déterminée, pour une durée de 12 mois, étant précisé que ce contrat pourra être renouvelé dans la limite de 24 mois, sous réserve du renouvellement préalable de la convention passée entre l'employeur et le prescripteur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **DECIDE** de créer un poste d'agent d'entretien polyvalent à compter du 2 mai 2019 dans le cadre du dispositif « parcours emploi compétences ».
- **PRECISE** que le contrat d'accompagnement dans l'emploi établi à cet effet sera d'une durée initiale de 12 mois, renouvelable expressément, dans la limite de 24 mois, après renouvellement de la convention.
- **PRECISE** que la durée du travail est fixée à 35 heures par semaine.
- **INDIQUE** que sa rémunération sera fixée sur la base minimale du SMIC horaire multiplié par le nombre d'heures de travail.
- **AUTORISE** l'autorité territoriale à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires avec le prescripteur pour ce recrutement.

Ces contrats se révèlent être plus avantageux que les contrats saisonniers et pourraient être étendus aux services administratifs. (départs en retraite à prévoir)

2^{ème} Partie :

Activités du Conseil Municipal Jeunes :

Mme Carine BRION présente les actions du Conseil Municipal Jeunes :

-Parcours Santé inauguré le 27.01.2018

-Nettoyage de la ville avec sensibilisation sur la dégradation des déchets le 23.06.2018

-Transformation de la cabine téléphonique de la Gare en Boîte à lire qui sera inaugurée le 25.05.2019

3è partie : Rapport des Commissions/Questions Diverses

Semaine de l'environnement :

M Mazingue présente le projet de la commission environnement

▶ **Collecte des produits phytosanitaires auprès de la population**

▶ **Exposition environnement + échanges avec les habitants**

▶ Panneaux FREDON

▶ Techniques alternatives d'entretien des espaces verts

▶ Présentation des travaux et méthodes des équipes techniques sur le Hom (engazonnement des cimetières, choix des plantes....)

▶ Sensibilisation à la reconstitution des haies bocagères

▶ Gestion du frelon asiatique

▶ Tri sélectif

– **Lieu**

– Exposition: Salle Blincow

– Collecte: containers derrière la mairie

– **Durée**

– Exposition : 1 semaine

– Collecte: mardi et samedi matin, vendredi après-midi

– **Dates**

– **Semaine 40 (30 septembre-5 octobre 2019)**

– **Information:**

• Site du Hom, journaux, boitage...

• Implication des écoles

• Cf CMJ

– **Ouverture**

• 9h-12h/ 14h-17h

– **Besoins**

• Au moins 1 élu en permanence

• 1 technicien pendant les périodes de collecte

– **A contacter**

• Directeurs des écoles de Thury

• FREDON

• CPIE

Le point sur l'organisation des élections européennes :

Rappel du nombre de parlementaires, des heures d'ouvertures des bureaux de vote, des pièces d'identités etc..

Espace Hamars :

Exposé des échanges entre Philippe LAGALLE et Gilbert LOREL concernant l'Association de Sauvegarde du Patrimoine et de son projet de restauration du lavoir de Hamars, portant sur 2 points :

- sur le principe et la façon de réaliser les travaux

-Quid de l'intervention d'une association sur un bien communal

M Lorel Président rappelle l'origine de l'association et confirme que l'intervention de l'association a été interrompue.

Animations : rappel des manifestations organisées sur la commune dont le programme est disponible à l'Office de Tourisme.

M Chandelier a déroulé le programme des manifestations du 75^e anniversaire du Débarquement en Normandie, distribué aux membres du conseil

Demande de G ANTY afin que soit diffusé régulièrement un programme des manifestations à venir. (rappel Pierres en lumière le 18 Mai à l'église de St-Martin de Sallen)

23 mai : Vernissage de l'Exposition photos « j'irai dormir à Thury » organisée par les étudiants de l'ESAM de Caen

échanges sur les panneaux à messages variables.

Rappel des moyens existants de communication

-site de la commune

-Mairie Pop'In

-Affichage

Un mail d'information pourra être envoyé régulièrement aux membres du CM

« Ma ville Mon projet »:

Mme Rousselet informe les membres du Conseil Municipal que des courriers d'information sont adressés aux Présidents d'Association et que les outils pour les entretiens ont été finalisés en commission.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H30

Prochaine réunion du conseil municipal le mardi 28 Mai 2019 à 20 h 15.